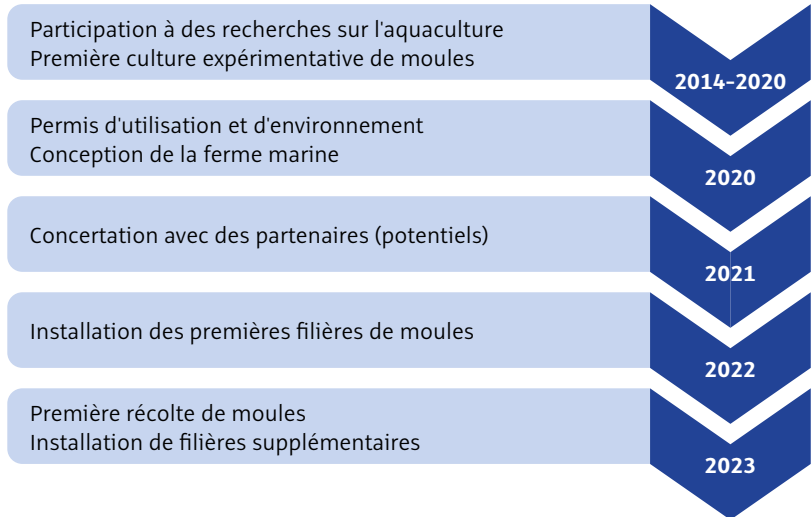


La construction de la ferme marine

Aperçu



La sécurité avant tout

2020

Soutenu lors d'une large consultation publique et par un fort engagement public le nouveau **Plan d'aménagement des espaces marins** (2020-2026) oriente le développement d'économies durables et les responsabilités publiques. Dans le respect de la nature et au service du bien-être sociétal. Une fois le plan entré en vigueur, Colruyt Group a obtenu les permis nécessaires pour cultiver des moules dans la zone Westdiep.

Janvier 2022

Colruyt Group démarre la construction de la première ferme marine commerciale dans la zone de projet C, plus connue sous le nom de « zone Westdiep ». Il s'agit de l'une des cinq zones d'activités commerciales prévues par le Plan d'aménagement des espaces marins (2020-2026) pour la partie belge de la mer du Nord. Au cours des premiers mois, l'accent a été mis la sécurité, avec l'installation d'un **système de bouées indiquant qu'il est interdit de naviguer dans la zone délimitée.**

1^{re} ferme marine belge

Zone Westdiep

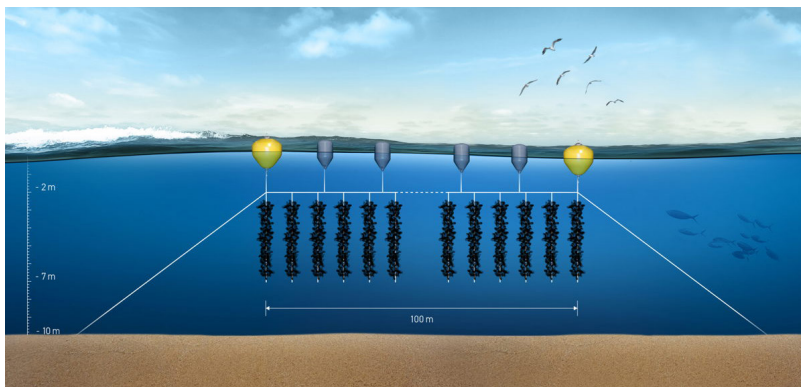
Zone délimitée dans la phase 1

- ¼ de la zone de projet = 1 km²
- Périmètre de sécurité : **10 bouées cardinales**
Autour de la zone de culture : **6 bouées de marquage spéciales**
- 2022 → **31 filières de moules**
Potentiel → **150 filières de moules**

Approche progressive

Mars 2022

Colruyt Group commence à installer les ancrages à vis et la construction de base des **31 premières filières de moules**. À chaque filière sont attachées des **cordes de moules** : il s'agit de cordes verticales sur lesquelles les naissains de moules peuvent se fixer pour devenir des moules prêtes à être consommées. Mais la météo et les conditions rudes propres à la mer du Nord rendent le travail tout sauf évident. Le projet représente un véritable travail de pionnier en Belgique.



Simulation de 1 filière de moules avec 12 cordes de moules



La zone de culture délimitée de 1 km² peut accueillir **150 filières de moules**. Au cours des premières années, Colruyt Group pourra donc agrandir progressivement la ferme marine sans étendre la zone de culture.

Première saison de moules belges

Avril 2023

Suspension de **nouvelles cordes de moules** aux filières existantes pour y accueillir des naissains de moules à récolter en 2024.

Juillet 2023

première **récolte** modeste de moules (10 à 15 tonnes). En 2024, le volume sera plus important.

